

Une voix: Voilà qui est bien dit.

M. Richardson: J'avais cru, monsieur le président, que nous étions tous venus ici,—je n'en doute pas d'ailleurs,—avec le plus grand respect pour notre serment d'office. Nos enfantillages ne peuvent pas durer. Je n'essaie de faire la leçon à personne plus qu'à moi-même. En différents endroits du pays en ce moment, dans les tribunes, des gens se demandent ce que font leurs 264 représentants au Parlement. Tôt ou tard, nous devons prendre une décision sur cette question.

M. Ellis: Non pas la courbette devant un homme.

M. Richardson: Même si l'honorable député de Regina le donne à entendre, je ne fais la courbette devant aucun homme ou groupe d'hommes, sauf devant ceux qui se dévouent pour le pays, qui sont loyaux et qui font consciencieusement de leur mieux dans des circonstances difficiles. Que ceux qui braient si fort viennent occuper les banquettes des ministres. Ils n'en auront probablement jamais l'occasion mais, si jamais cela se produisait, ils se retireraient dans les chapelles pour demander à la Divine Providence d'inviter ceux qui ne sont pas de leur avis à les entendre et à tâcher de voir si, en tant que Canadiens ordinaires et honnêtes, ils ne peuvent pas faire ce qui convient pour le pays.

Le député de Winnipeg-Nord-Centre s'est montré, comme toujours, fort aimable envers moi. J'ai tâché de m'abstenir de toute remarque d'ordre personnel, ce que je ferai aussi longtemps que mes commentants me permettront de prendre la parole à la Chambre. J'ai, cependant, été très étonné de constater qu'il était devenu, bien qu'il n'ait pas son diplôme de droit comme je l'entends, le principal associé d'un bureau dont le deuxième est le député de Kamloops.

M. Pallett: C'est d'ailleurs un excellent cabinet d'avocats!

M. Bell: Vous n'êtes même pas capable de porter les statuts.

M. Richardson: Monsieur le président, j'ai vraiment cru qu'en hommes qui cherchent à résoudre les problèmes d'intérêt national réel, nous nous élèverions au-dessus de ce que les gens de ma profession appellent les mauvaises chicanes d'avocats.

Une voix: De la démocratie!

M. Richardson: Je termine, monsieur le président, sur cette note sombre et désagréable, mais avant je veux me poser une seule question.

[M. Richardson.]

M. Stewart (Winnipeg-Nord): Vous trouverez une réponse idiote, c'est sûr!

M. Richardson: Oui, monsieur le président, si je me fais à cet honorable député, je l'aurais. Je suis convaincu que la mesure à l'étude a de l'importance pour le Canada. Nul grave problème de procédure ne devrait nous obscurcir les faits réels. Premièrement, la plupart des Canadiens veulent ce pipe-line. La plupart des Canadiens en seront heureux et aux prochaines élections...

L'hon. M. Rowe: Vous ne reviendrez jamais ici.

M. Richardson: ...ils seront heureux que notre parti l'ait exécuté.

M. Zaplitny: Monsieur le président, jusqu'ici nous avons eu un beau débat. Il n'y manquait rien de ce qu'on peut désirer au cours d'un grand débat.

Nous avons eu pas mal d'humour, de la passion et presque de la tragédie. En voyant l'honorable représentant d'Eglinton de retour à son siège, je peux constater avec quelle douce amertume il porte sa couronne d'épines et je ne puis m'empêcher de me demander si le Parlement en est vraiment arrivé là. Je dis que nous avons effleuré la tragédie, monsieur le président, parce que je pense que ce serait éminemment tragique si dans la chaleur du débat, dans le cliquetis des attaques et des contre-attaques, nous perdions de vue le véritable sujet de la discussion. Tel est le danger, et ce danger n'en est que plus grand quand on se rend compte que la durée de ce débat est limitée par la menace de la clôture qui peut être appliquée d'un jour à l'autre. Par conséquent j'aimerais consacrer le temps qui me reste ce soir à ce que je considère comme le véritable sujet de ce débat.

A mon avis, ce qui doit préoccuper avant tout le Parlement, c'est la protection de l'intérêt public en cette affaire. Nous pouvons avoir des divergences d'opinion sur la manière dont il faudrait procéder à la construction de ce pipe-line. Nous pouvons avoir des divergences d'opinion sur bien des choses, mais je crois que tout député envoyé ici par les citoyens de notre pays a le devoir de veiller à ce que l'intérêt national et l'intérêt public soient protégés par les décisions du Parlement. C'est l'une des raisons pour lesquelles je me suis fort inquiété de ce qui s'est passé, car le Gouvernement essaie de donner à l'opposition l'apparence d'un parti qui lui ferait obstruction ou l'empêcherait d'agir.

Nous savons évidemment que ce n'est pas du nouveau à la Chambre. Nous savons que le Gouvernement étudie l'aménagement d'un pipe-line à gaz à travers le Canada depuis